

Saint-Jean-Pied-de-Port

Bulletin Municipal
Herriko Kazeta
Donibane Garazi

N°02 - 2023



© Crédit : Marikita Gaillard - Gagnante du concours de dessins 2022



**SAINT-JEAN
PIED-DE-PORT**
DONIBANE GARAZI

Temps fort au Pays Basque





Chères Saint-Jeannaises, Chers Saint-Jeannais,

Depuis le début de notre mandat, un certain nombre d'études a été réalisé pour prioriser les projets qui répondent aux attentes des Saint-Jeannais et aux enjeux de demain. Désormais, nous abordons la phase opérationnelle de chantiers qui, au quotidien, amélioreront sensiblement notre cadre de vie.

Square intergénérationnel, sécurisation de la traversée à partir de la Porte de Cize, requalification de la place Charles de Gaulle, centre socio-culturel à l'ancienne caserne, amélioration de l'habitat, soutien au commerce local sont les engagements que nous souhaitons concrétiser ces prochaines années.

En 2023, des projets hors compétence communale, mais essentiels pour SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT vont, je l'espère, avancer, au premier rang duquel, la nouvelle voie pour la vallée de Garazi. Le Conseil départemental, soutenu par le Syndicat des Mobilités et la CAPB, a lancé une étude sur le désengorgement du centre-bourg dont les conclusions sont attendues pour début 2024. Un comité de pilotage regroupant les élus concernés a été constitué pour suivre l'avancée des travaux. C'est bien sûr un sujet complexe sur le plan technique, mais nous nous devons d'envisager une solution durable pour proposer à tous un environnement plus apaisé et sécurisé. À suivre...

Avec toute mon énergie et ma sympathie.



Les commissions municipales

Animation

Patricia ARANGOIS (Vice-Présidente),
Isabelle JEAN, Xabi LARRE, Xavier PIERRE,
Marie Claire URRUTY.

Développement durable, mobilité douce et énergie

Emmanuel DUPLACEAU (Vice-Président),
Patricia ARANGOIS, Maitena DIRIBARNE,
Jean-François GOICOCHEA, Isabelle HENRY,
Patxi LANS, Xavier PIERRE, Thierry POUSSON.

Patrimoine, culture et langue basque

Martine ETCHEVERRY (Vice-Présidente),
Patricia ARANGOIS, Maitena DIRIBARNE,
Isabelle BRIVET, Cécile LARRAMENDY, Xabi
LARRE, Simone PARIS GETTEN, Marie Claire
URRUTY.

Ressources

Emmanuel DUPLACEAU (Vice-Président),
Patricia ARANGOIS, Maitena DIRIBARNE,
Jacques ELISSETCHE, Martine ETCHE-
VERRY, Isabelle HENRY, Peyo IDIART, Xavier
PIERRE, Pascale URRUTY ETCHEGOIN.

Sport et jeunesse

Patxi LANS (Vice-Président), Mattin ETCHE-
VERRY, Jean-François GOICOCHEA, Peyo
IDIART, Xavier PIERRE, Thierry POUSSON.

Tourisme et commerce

Peyo IDIART (Vice-Président), Patricia ARAN-
GOIS, Martine ETCHEVERRY, Mattin ETCHE-
VERRY, Simone PARIS GETTEN, Xavier
PIERRE.

Travaux, sécurités et bâtiments

Jacques ELISSETCHE (Vice-Président),
Jean-François GOICOCHEA, Xabi LARRE, Si-
mone PARIS GETTEN, Marie Claire URRUTY,
Pascale URRUTY ETCHEGOIN.

Vie quotidienne et participation citoyenne

Pascale URRUTY ETCHEGOIN (Vice-Pré-
sidente), Patricia ARANGOIS, Emmanuel
DUPLACEAU, Mattin ETCHEVERRY,
Jean-François GOICOCHEA, Isabelle HENRY,
Patxi LANS, Cécile LARRAMENDY, Thierry
POUSSON.

Egalité Femmes Hommes

Isabelle HENRY (Vice-Présidente), Patricia
ARANGOIS, Maitena DIRIBARNE, Martine
ETCHEVERRY, Mattin ETCHEVERRY, Isabelle
BRIVET, Pascale URRUTY ETCHEGOIN.



Donibandar maiteak

Gure kargoaren hastapenetik ikerketa frango eginak izan dira, proiektu beharrezkoeri buruz, Donibandar guzientzat.

Hemendik goiti, gure eguneroko biziaren obetzeko, obra batzu hasiko dira :

- Parke baten eraikitzea gizaldi guzientzat
- Herri barnearen segurtatzea Cize portaletik haste
- Charles de Gaule plazaren berritzea
- Kultur zentro baten sortzea lehengo su hiltzaleen etxean
- Bizieraren hobetzea
- Lekuko merkataritzaren sustengatzea

Horra gure engaiamenduak ondoko urteentzat.

Aurten espero dut sortuko direla beste proiektu batzu beharrezkoak herriarentzat.

Gure lehen xedea, saihezbide bat sortarazi auto zirkulazioa apaltzeko hiri barnean. Proiektu horri buruz inguruko hautetsiak gurekin lanean hari dira Departamenduko Kontseiluarekin, Mugikortasunen Sindikatuarekin eta Hirigune Elkargoarekin. Ikerketen ondorioak agertuko dira 2024 urtearen hastapenean.

Gai bihurria da bainan behar dugu asmoa ukan deneri proposatzeko ingurumen lasaiago bat.

Nere nahikari eta sinpatia guziarekin.

Laurent **INCHAUSPÉ**

Comment rester informé ?

Plusieurs moyens de communication sont à votre disposition pour ne rien manquer de l'actualité du village.

- **Le site internet de la Mairie** : <https://www.st-jean-pied-de-port.fr/>
- **Le panneau lumineux** : Placé au centre du village, il informe sur les événements, travaux ou réunions publiques.
- **Panneaux pocket** : Panneau pocket est une application mise en place afin que vous soyez informés en temps et en heure des dernières informations et alertes de la Ville. L'application est gratuite, simple à télécharger sur votre smartphone et ne nécessite ni création de compte, ni recueil de données personnelles. Quelques secondes suffisent !
- **Réseaux sociaux : Suivez l'actualité sur :**
 - Facebook ([Ville de Saint-Jean-Pied-de-Port](#))
 - Twitter ([@SaintJean64220](#))
 - Instagram ([saintjeanpeddeport](#))
- **La Gazette mensuelle.**

Pour celles et ceux qui ne maîtrisent pas internet, une gazette mensuelle est éditée et disponible en mairie ou en boîte aux lettres pour les personnes isolées.
- **Le bulletin municipal annuel.**
- **Les conseils municipaux ainsi que les comptes rendus :**

Vous trouverez sur le site internet les dates et l'ordre du jour de chaque conseil municipal ainsi que leur compte rendu une fois validé en conseil municipal sur le site internet à la page vie municipale, séances du conseil municipal. Nous vous rappelons que les séances du conseil municipal sont ouvertes au public.



Budget Primitif 2022

Le Budget Primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Par cet acte, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Il est présenté avec la reprise des résultats de l'exercice 2021.

Le budget 2022 a été établi avec la volonté :

- De préserver la qualité du service public local en maîtrisant les dépenses de fonctionnement,
- De poursuivre une politique d'investissement garante de l'avenir.

Le contexte

Le budget de la Commune a été bâti dans un contexte financier incertain, en raison de l'épidémie de COVID-19, l'inflation galopante, la crise internationale et les tensions sur les énergies, et l'engagement de la Commune dans le Dispositif de revitalisation territoriale Petites Villes de Demain.

Les marges de manœuvres financières sont caractérisées comme suit :

- Un levier fiscal limité à la seule taxe foncière
- Des rigidités dans la compensation de la taxe d'habitation supprimée
- Une hausse générale des prix alourdissant le panier des collectivités territoriales
- Une baisse des dotations depuis 2015

Le budget en chiffres

La section de fonctionnement s'élève à 2 271 544 € dont 452 657 € épargnés pour financer l'investissement.

La section d'investissement s'élève à 1 586 227 € constitués en partie des dépenses d'équipement, d'études et de démarrage de nouveaux programmes de 2022.

Les taxes locales

Le Budget 2022 a été voté à taux constant.

	Base notifiée 2022	Taux voté	Produit attendu
Taxe foncière sur propriétés bâties	2 223 000 €	28,80 %	640 224 €
Taxe foncière sur non bâti	14 000 €	36,51 %	5257 €

Le fonctionnement

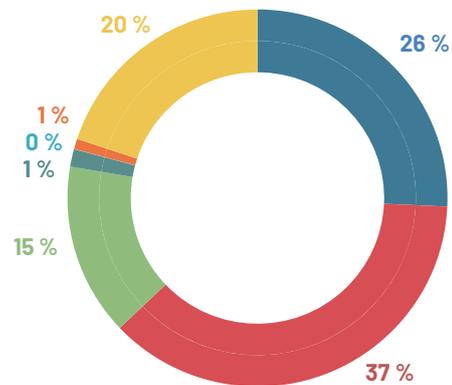
Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population et aux usagers (régies de recettes, loyers et redevances essentiellement), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions. Ces recettes ont été estimées à la baisse, intégrant un effet COVID.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, l'aide au CCAS, les salaires et indemnités du personnel et des élus et les intérêts des emprunts à payer. Les dépenses de fonctionnement 2022 représentent 1 818 887 €.

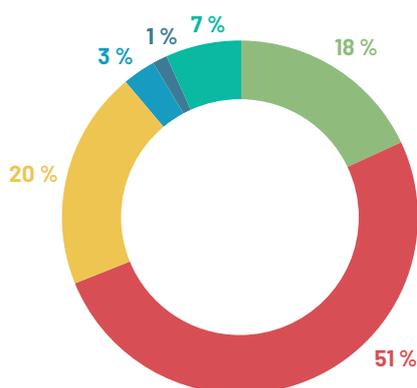
Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement avant de recourir à un emprunt nouveau.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 271 544 €



- **Charges à caractère général - 584 300 €**
(achat stock, services extérieurs, honoraires, pub., énergie...)
- **Charges de personnel et frais assimilés - 844 470 €**
- **Autres charges de gestion courantes - 335 510 €**
(indemnités, subventions aux associations, charges scolaires...)
- **Charges financières - 34 007 €**
(intérêt des emprunts bancaires)
- **Charges exceptionnelles - 20 600 €**
(titres annulés) et provisions.
- **Provisions**
- **Virement à la section d'investissement - 452 657 €**
autofinancement généré dans l'année.

RECETTE DE FONCTIONNEMENT : 2 271 544 €



- **Produits des services, domaine et vente - 294 793 €**
(redevances, MAD, Prison, Camping, horodateur)
- **Autres produits de gestion courante - 115 500 €**
(loyers)
- **Impôts et taxes - 1 154 404 €**
(taxe d'hab sur résidences secondaires, taxes foncières, attribution de compensation CAPB)
- **Dotations, subventions et participations - 451 576 €**
- **Produits financiers et Produits Exceptionnels - 70 000 €**
- **Atténuation de charges - 30 000 €**
- **Affectation Résultat reporté - 155 271 €**

L'investissement

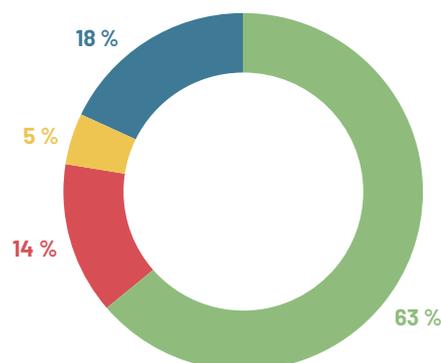
Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites financières (emprunts, FCTVA, affectation résultats N-1) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement.

L'encours de la dette au 01/01/2022
est de 1 880 755,68 €.
(-8117,62 € par rapport à 2021)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 586 227 €



- Équipement
- Remboursement emprunt
- Immobilisations financières
- Report

- **Bâtiments communaux - 76 000 €**
Mise aux normes église, création bloc WC Citadelle, finition WC Jai Alai, programme isolation combles, bureaux mairie, Sas Maison Laborde, menuiserie ancienne infirmerie, réhabilitation conciergerie, étude Centre historique et culturel, étude programmation Centre socio-culturel.
- **Acquisition de matériel - 59 000 €**
Composteurs, défibrillateurs, panneaux d'interprétation, panneau d'information, véhicule technique, rénovation défense incendie, matériel informatique, récupérateur EP, pont véhicule.
- **Voirie - 32 000 €**
Création trottoirs, trottoirs Zuharpeta, stationnement Sa-licarte.
- **Aménagement espace public - 119 000 €**
Cheminement PMR, Etude sécurisation traversée et entrée de ville, dévégétalisation remparts, station vélo, rénovation Jardin Public, aménagement aire Camping-Car fronton, reprise paliers escaliers St-Jacques, végétalisation espaces.
- **Réhabilitation équipements sportifs - 122 200 €**
Réhabilitation terrain Jai Ala, étude de sol Terrain synthétique, projecteurs Led Jai Alai, réfection court n°3 tennis, étude salle de sport à vocation scolaire, éclairage Plaine des Sports.
- **Réfection de l'église - 1 600 €** étude.
- **Réhabilitation site ancienne piscine - 600 000 €**
travaux.



Remerciements aux couturières et personnel soignant Josleer eta artatzaileer eskerrak

Après plus de 2 ans de crise sanitaire sans précédent, marqués par des confinements, des couvre-feux, des mesures de distanciation sociale et des règles sanitaires strictes, le Conseil Municipal avait à cœur d'organiser et partager un moment de convivialité en présence du personnel soignant, municipal ainsi que des couturières bénévoles qui ont confectionné des masques en tissu pendant le confinement.

Monsieur le Maire a salué la solidarité qui est ressortie de ces dernières années particulièrement difficiles.

«Je retiendrai la formidable solidarité qui s'est mise en marche de façon très naturelle et spontanée sur notre territoire, à l'image de l'aide et du soutien aux personnes vulnérables, de la fourniture de tissus et la fabrication des masques en tissu.»

Le personnel soignant qui a travaillé au centre de vaccination et le personnel municipal n'ont pas été oubliés. Du 18 janvier 2021 au 23 février 2022, le centre a tourné à plein régime, délivrant 27 154 injections. Monsieur le Maire a aussi salué, le Docteur Duplaceau, pour son implication dans la gestion du centre de vaccination et la qualité de la coordination.



«Nous pouvons nous réjouir de cette réussite collective grâce au personnel médical volontaire, médecins, infirmières, pharmacies locales... soit un peu plus de 80 professionnels de santé du territoire mobilisés et grâce également aux services de la mairie chargés de la prise de rendez-vous, approvisionnement et acheminement des doses de vaccin et entretien des locaux.»

Tout le Conseil Municipal se joint à Monsieur le Maire pour remercier leur implication et leur abnégation durant cette période.

Site Patrimonial Remarquable :



La Commune de Saint-Jean-Pied-de-Port s'est engagée dans une procédure de protection au titre des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR). Cette demande est soutenue par la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB), autorité compétente depuis le 1er janvier 2017 pour piloter une procédure de planification patrimoniale.

Outre la préservation de son patrimoine architectural, urbain et paysager, la Commune souhaite mettre en œuvre un outil de protection patrimoniale sur le territoire dans le but de :

- Reconnaître au centre-bourg sa qualité patrimoniale et lui assurer un développement cohérent,
- Favoriser la réappropriation et réinvestissement du bâti ancien en centre-bourg,
- Préserver et maintenir l'architecture traditionnelle basque de la Commune,
- Produire un véritable outil d'urbanisme, venant compléter le Plan Local d'Urbanisme en cours de finalisation, alliant préservation et interventions opérationnelles de qualité,
- Améliorer la connaissance du patrimoine et apporter aux propriétaires une connaissance historique, bibliographique et scientifique de leurs biens,
- Encourager la restauration immobilière.

Dans un premier temps, un atelier citoyen s'est tenu en début d'année afin de présenter le projet et de permettre aux Saint Jeannais de participer à son élaboration.

S'en est suivi en mai une réunion publique en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque afin de présenter le dispositif de protection, la proposition de délimitation du Site Patrimonial Remarquable et du périmètre délimité des abords.

Approuvé par la Commune et la CAPB, il sera présenté devant la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture pour validation en mars prochain. Il sera ensuite soumis à enquête publique. Le Site Patrimonial Remarquable sera classé par décision du Ministre chargé de la Culture. Une fois le classement du SPR finalisé, un document de gestion sera établi. Ce règlement applicable à tous les projets compris dans le périmètre de protection établira les principes d'aménagement, réhabilitation, restauration et construction.

Inondations / Fond Barnier

Dispositif de soutien pour la protection des logements contre les inondations :

Il a été proposé aux habitants concernés par la zone inondable de diagnostiquer leur logement pour en limiter la vulnérabilité.

Les objectifs du diagnostic : identifier les zones de fragilité de l'habitation, obtenir des conseils sur les travaux de protection à réaliser, chiffrer le coût prévisionnel de ces travaux. Pourquoi s'engager dans cette démarche ?

Pour réduire les dommages et les pertes matérielles en cas d'inondation, pour faciliter un retour à la normale plus rapide.

Comment se déroule le diagnostic ?

Le technicien de la Commune relève les mesures altimétriques des ouvertures (portes, fenêtres...) et les éléments vulnérables (chaudières, tableaux électriques, citernes à fuel ou à gaz...) qu'il compare à la cote de la crue de référence du PPRI (Plan de Prévention aux Risques d'Inondations). Les différents points d'entrée des eaux sont observés (grilles d'aération, fissures, joints autour des canalisations dans les murs...). Un rapport est ensuite remis avec, si demandé, un montant estimatif des travaux auprès d'entreprises spécialisées.

L'avantage du fond Barnier, fond d'État, est qu'il permettra à ces maisons de bénéficier d'un financement à hauteur de 80%.

Ce dispositif a reçu un très bon accueil puisque 45 maisons ont demandé à faire des devis. 30 dossiers ont été finalisés et 5 le seront en début 2023.

« C'est une vraie volonté de la commune d'accompagner les personnes demandeuses dans leurs démarches afin qu'elles obtiennent ce financement »

En parallèle, la commune bénéficie d'une assistance personnalisée de la société **Predict** pour la gestion des inondations mais aussi des phénomènes météorologiques tels que les canicules, les fortes chutes de neige ou encore les vagues de froid.

Vous pouvez être avertis en temps et en heure de ces phénomènes en téléchargeant l'application :



Predict accompagne également les communes à la réalisation et à la mise à jour du PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Celui de Saint-Jean-Pied-de-Port a été mis en place suite aux inondations de 2014.

Afin d'assurer la protection de la population, les services d'urgence et la commune se partagent les missions :

SERVICES D'URGENCE = SECOURIR c'est à dire protéger, soigner, médicaliser, évacuation d'urgence

COMMUNE = SAUVEGARDER c'est à dire informer, alerter, mettre à l'abri, interdire, assister

En ce sens, une équipe composée de Monsieur le Maire, d'élus et d'agents communaux a donc été constituée afin de

répondre au mieux en cas de phénomènes exceptionnels. Elle est composée de plusieurs cellules : direction des opérations, intendance, technique, communication et accueil.



Une journée de formation a eu lieu mardi 11 octobre avec une mise en situation qui simulait une inondation. Prises de décisions, réactivité, coordinations ont été évaluées grâce à un responsable Predict et son équipe qui simulaient des appels de citoyens inquiets ou en danger.



En cas d'inondation, plusieurs moyens de communication sont là pour vous avertir en temps et en heure de l'évolution de la situation : réseaux sociaux, panneau pocket, panneau lumineux... (voir détails en page 3 du bulletin).

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs est également disponible en mairie ou téléchargeable sur le site de la ville :

<https://www.st-jean-pied-de-port.fr/environnement/document-information-communal-risques-majeurs-dicrim/>





PASSAGES PIÉTONS

La municipalité a à cœur d'apaiser la circulation dans le centre ville et de protéger les piétons. La zone 30 avait déjà été étendue de l'entrée par Uhart Cize jusqu'à l'embranchement route de Çaro et des voies piétonnes ont été créées. Elle continue son action en installant des bandes rouges peintes autour des passages piétons afin de sécuriser ces derniers. Ce procédé qui a déjà fait ses preuves dans d'autres communes a pour effet de faire ralentir instinctivement les conducteurs qui s'arrêtent plus loin des piétons.

Une zone rouge de parking a été créée derrière les remparts pour les commerçants afin qu'ils puissent se garer facilement. Ainsi ils libèrent les places pour les clients hors horaires piétons et pour les personnes se déplaçant avec difficultés. Un macaron leur a été distribué et doit être apposé de 10h à 18h afin de se signaler. Les personnes ne possédant pas de macarons devront stationner dans les parkings voisins à ces horaires sous peine d'amende.



Extinction Éclairage Public

L'extinction de l'éclairage public déjà pratiqué dans certains quartiers a été généralisé à l'ensemble de la Commune de 23H à 6H (hors Vieille Ville). En outre, l'éclairage de mise en valeur du patrimoine a été programmé pour s'éteindre à 23H.

Ces mesures interviennent dans un contexte de crise climatique et énergétique qui conduit les collectivités à renforcer les mesures d'économies d'énergie. La sobriété énergétique vise également la préservation de la biodiversité et l'amélioration du cadre de vie.



Focus sur la gestion de la consommation électrique :

L'ensemble de la consommation électrique des bâtiments est d'origine verte et est fourni par  ENARGIA. Des détecteurs de présence sont en cours d'installation dans les locaux municipaux. Le programme d'isolation des bâtiments entrepris avec l'école, la mairie, et les équipements sportifs se poursuit. Tous les luminaires du Jai Alai ont été renouvelés en matériel led, économe en énergie. Enfin, les illuminations de Noël également en led sont déployées sur une période plus courte.

Panneaux Solaires Eguzki panelak

Les vestiaires du foot de Garazi ont été équipés de panneaux solaires ! Cette installation de 50m² va permettre d'éviter chaque année l'émission de 300 kg de CO₂, en produisant l'équivalent de la consommation de 3 foyers.

*Garaziko futbol aldagelak eguzki panelez jauntziak izan dira !
50m²-ko instalazio hunek urtero 300 kg CO₂ren emisioa saihestuko du, 3 etxebizitzaren kontsumoa ekoiztuz.*

Vous pouvez continuer à soutenir **I-ENER** car d'autres projets citoyens sont en cours de développement dans tout le Pays Basque. Pour plus d'informations, rendez-vous sur leur site web :

I-ENER sustengatzeko informazio guziki atsematen dituzue beren webgunean : <http://www.i-ener.eus/> 

Milesker **I-Ener** !



Boite aux livres Liburuen kutxa

Nouveau ! Une boîte à livres a été fabriquée et posée au jardin public par les services techniques de la ville. Elle est située vers les balançoires.

Vous pouvez consulter les livres sur place ou les échanger ; le but étant de partager et de faire circuler librement et gratuitement les livres qui vous ont marqués. A vous de la faire vivre !



Berria! Zerbitzu teknikoek liburuen kutxa bat egin eta ezarri dute baratze publikoan. Baratze gibelean kokatua da.

Irakurtzen ahal dituzue leku berean edo trukatzeko ahal; helburua da maitatu dituzuen liburuak zabalaraztea libreki. Zuen aldia da biziartztea

Défibrillateurs sur la commune

Le défibrillateur automatique permet de gagner du temps en attendant les secours. Il se compose de deux électrodes collantes à disposer sur la poitrine de la victime.

La défibrillation consiste à envoyer un choc électrique à travers le cœur pour lui permettre de restaurer son activité et son rythme. Le défibrillateur automatique donne les consignes oralement, reconnaît automatiquement si la personne doit bénéficier d'un choc et le délivre quand c'est nécessaire.

Où les trouver ?

Répartis en 6 lieux accueillant du public, ces appareils sont disponibles en cas d'urgence et peuvent être rapidement utilisés.

Ils se situent :

- Derrière la Mairie (porte arrière),
- Dans le marché couvert,
- Dans le hall du Cinéma le Vauban,
- Sur la kantxa du Jai Alai,
- Dans les vestiaires du Foot, à la Plaine des Sports,
- Au stade Adolphe Jaureguy, dans le local arbitre.

Un 7^{ème} défibrillateur mobile est mis à la disposition des associations et organismes saint-jeannais demandeurs dans le cadre de leurs activités sur le territoire de la Commune.

Vous êtes témoin d'un malaise cardiaque... que faire ?

- Appelez les secours en composant le 15. Ne raccrochez pas, les secours sont en route.
- Laissez-vous guider par les secours au téléphone sur les premiers gestes à faire. Demandez à un passant d'aller chercher le plus vite possible un défibrillateur.
- Ouvrez le boîtier du défibrillateur et laissez-vous guider par les consignes vocales de l'appareil. C'est simple et facile !
- Attendez près de la victime l'arrivée des secours.

Pour celles et ceux qui sont intéressés, des formations aux 1ers secours existent et permettent de maîtriser les bons gestes d'urgence.



Agenda 2030

Le label «**Notre Village terre d'avenir**» a été décerné à la Commune de Saint-Jean-Pied-de-Port jeudi 12 mai 2022. Il s'agit d'une distinction saluant l'engagement de la Commune en termes de développement durable dans le cadre de l'agenda 2030 ainsi qu'un formidable encouragement pour poursuivre nos efforts. Un remerciement particulier au Comité de Pilotage composé d'élus, de citoyens et d'associations locales qui se sont engagés pour la mise en place d'actions concrètes.

La remise du prix s'est faite en la présence de Céline Robert, cheffe de projet Agenda 30, de Monsieur Jean BAUCOU, Vice-Président et Trésorier de l'Association, Président de la Fédération des Bastides d'Aquitaine et Maire honoraire de Navarrenx.



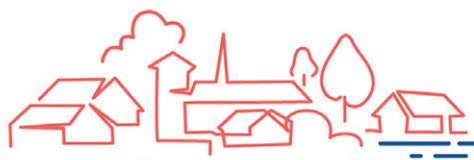
Suite à l'adoption du plan d'actions de l'agenda 30, le comité de pilotage s'est mis au travail afin de mettre en place le plan d'actions 2021-2024.

Le tableau ci-dessous récapitule l'état d'avancement des actions à mettre en place en 2022.

Pour information, la charte de l'Agenda 30 et le plan d'actions 2021-2024 sont consultables sur le site internet de la ville.

Liste des actions 2022	Etat d'avancement au 15/10/22
Mettre en place un suivi des consommations d'énergie	Terminé
Remplacer l'éclairage énergivore de l'aire de jeu du Jai Alai par un éclairage LED	Terminé
Sensibiliser les commerçants à l'extinction de l'éclairage nocturne	En cours
Informier et permettre aux habitants victimes d'inondations d'accéder au dispositif Barnier	Terminé
Planter un arbre pour chaque naissance dans la commune	En cours
Récupérer l'eau de pluie pour l'utilisation communale (arrosage, nettoyage, toilettes publiques...)	Terminé
Recycler les déchets organiques de la cantine scolaire par la mise en place d'un (lombri)composteur	En cours
Composteurs de quartier : suivi de l'expérimentation du COL avant la mise en place dans d'autres quartiers	En cours
Travailler avec le Conseil Municipal des Jeunes autour d'actions de ramassage des déchets	Terminé
Installer des cendriers et des poubelles de tri sur l'espace public	Terminé
Proposer une animation autour du vélo	Terminé
Installer un espace Infos Jeune et une antenne du pôle jeunesse de la CAPB	En cours
Travailler en concertation avec les autres communes	En cours
Mettre en place un moment convivial pour l'accueil des nouveaux habitants et professionnels	Terminé
Développer l'approvisionnement local de la cantine scolaire pour offrir des débouchés aux producteurs locaux	Terminé
Mettre en place une signalétique spécifique pour le marché hebdomadaire et le marché des producteurs	Terminé





Petites villes de demain

En 2021, la candidature de la commune de Saint-Jean-Pied-de-Port au programme « Petites Villes de demain » a été retenue par l'Etat.

Le programme « Petites Villes de Demain » qu'est-ce que c'est ?

Ce programme a été conçu pour accompagner les communes dans la mise en œuvre d'une stratégie de revitalisation. Petites Villes de Demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagés dans la transition écologique. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

L'adhésion au programme PVD s'accompagne de la définition d'une stratégie de revitalisation et de la délimitation d'un périmètre d'Opération de Revitalisation du Territoire pour orienter les priorités d'action en faveur de la redynamisation/revitalisation du centre-bourg. Cette ORT est un véritable outil réglementaire avec des impacts juridiques et fiscaux.

La mise en œuvre du programme PVD sur la commune de Saint-Jean-Pied-de-Port

Le 12 septembre dernier, le conseil municipal a voté, en faveur d'une stratégie de revitalisation de son centre-ville qui va permettre d'améliorer la qualité de vie des habitants en favorisant le bien vivre ensemble dans un centre-ville apaisé. Pour ce faire, des actions vont être mises en œuvre en matière d'habitat, de commerce, de mobilité, d'espace public, de patrimoine... Cette démarche est en lien avec le programme national « Petites Villes de Demain » (PVD) initié par l'Etat et piloté par la CAPB.

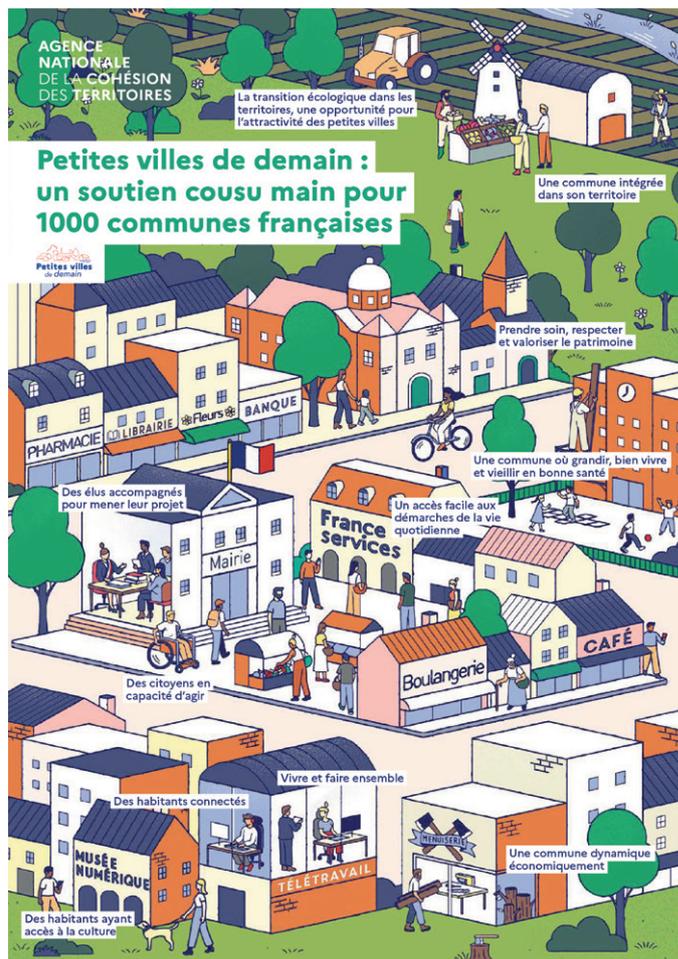
Les réflexions saint-jeannaises s'inscrivent pleinement dans le projet de territoire de l'Agglomération qui a pour objectif de renforcer les centralités de Pays Basque, gage d'une véritable cohésion sociale et territoriale et lutter contre l'étalement urbain.

La stratégie de redynamisation de la municipalité se décline en **5 grandes orientations** :

- Réhabiliter les logements et diversifier le parc de logements existants – attirer de nouveaux ménages dans le tissu urbain dense de la commune.
- Répondre aux besoins de la population locale en préservant un tissu commercial diversifié actif toute l'année
- Mettre en valeur le patrimoine local et l'histoire du territoire.
- Favoriser de nouveaux usages dans l'espace public – apaiser les déplacements.
- Renforcer les équipements et les services de proximité au bénéfice d'une amélioration de la qualité de vie.

Dans le court termes, en matière d'action concrètes, ces orientations se traduisent par :

- La requalification et l'embellissement du centre-ville par



une sécurisation de la voie qui traverse la ville et un apaisement de la circulation.

- L'amélioration de l'habitat : Projet d'Intérêt Général et lancement d'une étude sur le logement.
- Le développement du commerce de proximité : recrutement d'un manager de commerce.
- La création d'équipements et de services de proximité : création d'un square intergénérationnel et création d'une Maison France Services.
- La mise en œuvre de **l'Agenda 30** : demi-journée de sensibilisation à la pratique du vélo le dimanche 16 octobre matin,...
- La préservation et la transmission du patrimoine : création d'un Site Patrimonial Remarquable,...

Véritable démarche partenariale, le programme « **Petites Villes de demain** » offre des moyens en ingénierie. Marion DUSSARRAT embauchée par la CAPB en qualité de cheffe de projet accompagne la commune dans la démarche PVD. Elle se trouve physiquement en commune deux jours par semaine. Son poste est financé à 75% par l'Etat et à 25% par la CAPB. En matière d'ingénierie, la Banque des Territoires et le Département 64 propose des possibilités de cofinancement d'études.



Manager de commerce

Depuis quelques semaines, Marie-Eve Férérol a pris ses fonctions de manager de commerce à la mairie de Saint-Jean-Pied-de-Port et ce, pour une durée de deux ans. Ce poste est financé pour 50% par la Commune et pour 50% par la Banque des Territoires. Ce recrutement s'est réalisé dans le cadre du programme «Petites Villes de Demain». Lancé en 2020 par le Ministère de la Cohésion des Territoires, ce programme est dédié aux communes de moins de 20 000 hab. Il s'agit de renforcer leur centralité en soutenant l'activité économique, en valorisant le patrimoine et en abordant la transition écologique dans de bonnes conditions.

Après des études classiques de géographie-aménagement, Marie-Eve Férérol a rédigé une thèse consacrée aux petites villes franco-espagnoles et obtenu par la suite une qualification maître de conférences. Forte de cette spécialisation, elle a choisi notre commune pour parfaire son expérience du terrain. À juste titre car de nombreux défis l'attendent ici.

La première mission de Marie-Eve est d'établir un diagnostic du tissu commercial saint-jeannais. « Aucun état des lieux, aucune base de données n'existent. Or pour réfléchir à l'avenir, il faut savoir d'où l'on part ». Ce diagnostic va notamment se baser sur un questionnaire qui a déjà été distribué aux commerçants mais également sur de nombreux entretiens. Pour Marie-Eve, « un géographe est quelqu'un qui aime les gens. Et bien connaître un territoire passe inévitablement par des échanges ». Ces échanges permettent par ailleurs de recueillir les desiderata des commerçants ainsi que leurs remarques sur la vie de notre commune.



© Crédit photo Pierre CARTON

La seconde mission est de travailler sur les locaux vacants, enjeu pour Saint-Jean-Pied-de-Port. Il est indispensable de dresser une liste complète des cellules commerciales et de répertorier leurs principales caractéristiques afin de répondre rapidement et précisément aux porteurs de projet qui se manifesteraient dans la commune. « Il faut montrer qu'ici on est dynamique et réactif ».

Au final, les entretiens avec les acteurs du territoire, le partage d'expérience au sein du club Petites Villes de Demain et le benchmarking, aideront à préconiser une série de mesures pour consolider l'attractivité de notre commune.

La vie du Conseil Municipal des Jeunes Herriko Gazteen Kontseiluaren bizia

Renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes Herriko Gazteen Kontseiluaren berritzea

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a été créé afin de renforcer les liens avec nos jeunes. Forum des jeunes, journée de ramassage des déchets, consultation sur le futur espace multigénérationnel, autant d'exemples qui illustrent le champ d'activité de ce conseil très dynamique. Composé de jeunes habitants de Saint-Jean-Pied-de-Port de 12 à 17 ans (ou de jeunes scolarisés ou membre d'une association implantée sur la commune), il s'inscrit dans une démarche de démocratie participative, d'engagement citoyen. Il se réunit une fois par trimestre sous la présidence de Monsieur le Maire après un travail préparatoire réalisé en commission. Chaque commission est animée par des conseillers municipaux sur des thématiques choisies par les jeunes conseillers avec l'allocation d'un budget dédié.

Le premier mandat s'est terminé fin décembre 2022

La Municipalité et le CMJ lancent une campagne de recrutement via les établissements scolaires, les associations, les réseaux sociaux et la presse.

Vous pouvez suivre l'actualité du CMJ sur :

<http://cmj-garazi.fr> ou sur

Instagram: @jeunesgarazi



© Crédit photo : Ariane Duplaceau Photographie

Herriko Gazteen Kontseilua sortu izan da gazteen eta herriko etxearen arteko harremanen azkartzeko. 12 eta 17 urteren arteko gazteetaz osatua da eta ekimen ainitz antolatutak izan dira herriko hautetsien laguntzarekin. Hiru hilabeteetan behin biltzen da herriko kontseiluekin gai desberdinetan lantzeko.

Lehen karga 2022ko abenduan bukatzen da. Eskoler eta elkarteer dei berri bat egina da, sare sozialetan eta prentsa bidez.

Ramassage de déchets Hondarkinen biltzea

Du 20 au 28 novembre 2021 s'est déroulée la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD). Le Conseil Municipal des Jeunes a voulu y participer en créant son propre évènement en collaboration avec les Lycées et les Collèges de SJPP. Le CMJ a mobilisé tous les jeunes (et moins jeunes !) garzatar pour un ramassage des déchets aux abords du Jai Alai à l'esplanade de la citadelle, sur les berges du Laurhibar et aux abords du Pont Romain le mercredi 24 Novembre 2021. Les déchets ont ensuite été triés et déposés en déchetterie. Ils ont également reçu l'aide des associations locales telles qu' Avenir, le CPIE, le syndicat Bil ta Garbi ainsi que des services techniques de la ville. Ils étaient parrainés par Imanol Harinordoquy. A l'issue de ce ramassage, un goûter « Zéro Déchets » préparé par les élèves en CAP pâtisserie du Lycée de Navarre et cofinancé par Carrefour Market a été offert aux acteurs de l'évènement.

La même opération s'est déroulée le 12 octobre 2022, cette fois-ci parrainée par Max Spring notre nouvelle star Garzatar du Rugby (arrière du racing 92 et international de rugby). Elle s'inscrivait dans le cadre de la Semaine Klima mise en place par la CAPB, du 08 au 16 octobre 2022, véritable « temps fort » de mobilisation des collectivités, administrations, écoles, entreprises du Pays Basque pour agir ensemble et maintenant pour le climat au Pays Basque.



Gazteen Herriko Kontseiluak bi hitzordu eman zituen Jai Alaian, inguruan ziren hondarkinen biltzeko baita Zitadelan, Erromako zubian eta pilota plazan ere. Lan hori eginga izan da Hondarkine Murriztea Europako astea kari eta klima astea kari. Gazteek nahi zituzten erakutsi beren engaiamendua inguramenarentzat.



Nettoyage Du Vieux Cimetière Lehen hilerriaren garbitzea

Les associations Lauburu et Terres de Navarre ont contacté la municipalité et le Conseil Municipal des Jeunes afin de les aider à nettoyer le vieux cimetière. Ces deux associations travaillent sur la mise en valeur de ce cimetière remarquable depuis longtemps et en ont fait notamment un inventaire complet. Leur travail de recensement a été exposé à l'occasion du printemps des cimetières au 7 rue de la Citadelle afin d'expliquer le caractère exceptionnel de ce lieu. Il contient 325 monuments, dont 197 « croix navarraises » et 97 dalles. La plupart sont en grès rose d'Arradoy, montagne qui domine le site. Un seul est en marbre.

Mardi 23 août, environ un tiers du cimetière a été nettoyé, lierre et arbustes invasifs ont été enlevés, ainsi que trois souches importantes, la souche du lierre de la tombe Eujol, un gros laurier et le tronc d'un frêne qui abimait depuis longtemps un caveau important. Les grands taillis de laurier qui envahissaient tombes et caveaux près de la sépulture du marin Pascal Adolphe ont également été rasés. L'un des arbres prenait racine dans le caveau. Ces arbres ne sont pas éradiqués, mais un suivi régulier permettra d'en venir à bout peu à peu. Sept rendez-vous similaires ont déjà eu lieu.

Un grand merci à ces deux associations, aux lycéens, étudiants et conseillers municipaux qui prennent part à cette journée. Ce projet s'inscrit dans une démarche plus globale autour d'un projet de réhabilitation du site. Deux membres de Lauburu ont commencé à recoller des croix cassées, 18 à ce jour, et à retourner des dalles avec l'aide de trois employés municipaux. A ce titre, une commission extra municipale composée d'élus, de techniciens, de représentants de Lauburu et de Terres de Navarre, se réunit régulièrement pour conduire le programme de valorisation du site





Euskal Herriko Dantzari Eguna Journée des danseurs basques



Le 1er octobre 2022, la Ville de Saint-Jean-Pied-de-Port a reçu cet évènement exceptionnel réunissant environ 400 danseurs de tout le pays basque

Marché artisanal, passe-rue, défilé dans la vieille ville au fronton municipal, plus de 40 groupes se sont succédés pour proposer un spectacle de danse basque de qualité. Le soir Kontrabanda a animé la soirée au marché couvert.

La municipalité remercie les organisateurs d'Euskal Dantzarien Biltzarra et Iparraldeko Dantzarien Biltzarra pour l'organisation et pour leur confiance.

Urriaren lean, 34 euskal dantza talde bildu dira Donibane Garazin ikusgarri polit baten eskaintzeko herriko pilota plazan arratsaldeko 5ak eta erditan. Kontrabanda taldeak bukatu du eguna merkatu estalian.

Herriko Etxeak konfiantza eta antolaketarentzat IDB eta EDB eskertzen ditu.



Garazi à vélo Garazi Bizikletez



Dans le cadre de la semaine Klima initiée par la Communauté d'Agglomération Pays Basque du 08 au 16 octobre 2022 pour agir ensemble et maintenant pour le climat au Pays Basque, la commune de Saint-Jean-Pied-de-Port et le comité de pilotage de l'agenda 30 ont organisé la « Garazi à Vélo » le dimanche 16 octobre 2022 de 9h à 12h au marché couvert. Cet évènement visait à promouvoir la pratique du vélo sur l'ensemble du territoire. Plusieurs animations ont été proposées tout au long de la matinée :

- Une balade familiale encadrée proposant deux boucles de 7 et 16km autour de Saint-Jean-Pied-de-Port .
- Un stand d'essai de vélos électriques.
- Une bourse aux vélos : des vélos remis en état et du matériel d'occasion ont été mis en vente par la recyclerie Lokala et chacun a pu aussi apporter vélo ou accessoire d'occasion qu'il pouvait vendre sur place.
- Un atelier réparation durant lequel des intervenants ont montré quelques réparations simples (réparation de chambre à air, changement de roue, réglage des freins...)



- Un atelier sécurité routière visant à initier et sensibiliser les enfants aux bonnes pratiques du vélo en ville. - Des séances de RPM (bike en salle).
- Une course de lenteur récompensait d'un lot celui qui a mis le plus de temps à réaliser un circuit déterminé sans poser le pied.

Partenaires : Cyclo Club de Garazi, OKB VTT, Garacycle, Les Vélos d'Hergarai, Avenir, Lokala, Hatsa Sport

CONCOURS DE DESSIN

Marrazki lehiaketa

C'est la deuxième année que la municipalité organise le concours de dessins «Je peins, je dessine mon patrimoine»

Nous remercions le jury bienveillant composé de Pierre Gauthier Dubédat, artiste peintre, Marina Gauthier Dubédat, historienne de l'art, et Monique Iriart de l'association Terres de Navarre ainsi que les membres de la commission Culture et Patrimoine. Les gagnants se sont vus remettre des chèques-culture Pays Basque au Coeur.

Bigarren urtea da Herriko Etxeak "Ene ondarea margotzen, marrazten dut" lehiaketa antolatzen duela.

Bihotzez eskertzen ditugu Pierre Gauthier Dubédat, margolari artista, Marina Gauthier Dubédat, arte istorialari eta Monique Iriart Nafarroako lurraldeak elkartekoa baita Ondare eta kultura batzordekoak ere.

Irabazleek errezibitu dituzte "Pays basque au coeur"eko kultur-txekak.

Voici les résultats !

8-10 ans:

1^{er} prix : Lena Olabe

2^{èmes} : ex-aequo Nina Calvo et Emilie Calvo

Scolaires:

Mayorga

1^{er} prix : Léonie Bulle

2^{ème} prix : Nathan Moustirats

Ecole publique:

1^{er} prix : Andoni, Amane, Lena

2^{ème} prix : Mickael Matheo Martinez

16 ans

Lukas Perrony

Adultes:

1^{er} prix : Marikita Gaillard

2^{ème} prix : Céline Declaux

Bravo à toutes et à tous et à l'année prochaine !



Concours des Maisons fleuries 2022

2022ko Etxe loratuen lehiaketa

Comme tous les ans la municipalité récompense les plus belles maisons fleuries selon différentes catégories. Voici les gagnants de cette année.

Urtero bezala, Herriko Etxeak etxe loretsu politenak sarizatzen ditu, kategori desberdinetan. Hona urte honetako irabazleak



ABONDANCE FLORALE - DIVERSITES FLEURS ET COULEURS - Aberastasuna eta aniztasuna

M. et Mme SUNIGA Jean-François, Mme ETCHEGARAY Monique, Mesdames UHART Odette et Michèle, Mme URRUTY Thérèse, M. CAMBORDE Mme CAPDEPONT M. et Mme ETCHEBERRY Albert, Mme ROBEDE, M. et Mme GONI, M. LARRANDE, M. ERRO, Mme HARRIET Mme CURUTCHET, Famille BARBIER, Mme CANDAU Mme WEYNER, M. COULON, M. IRIGOYEN M. ROUGET- Mme BREUIL, Mme LAPEYRADE.

ORIGINALITE - CREATIVITE - ESTHETIQUE Originaltasuna, sormena eta itxura

M. et Mme GAUTHIER DUBEDAT, M. et Mme OCAFRAIN M. et Mme SAPPARART Jean-Louis M. et Mme HAUCK, M. LOCHEREAU, Mme LABARY M. et Mme CAVIER Jean, M. GOENAGA Xavier M. CAVIER Michel.

DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE Ingurumen desmartxa

Mme AMPO - Mme ESPELLET - M. SAHORES Mme JAULIN Denise.



Fêtes patronales de Saint-Jean-Pied-de-Port Donibane Garaziko Bestak



Présentation du nouveau bureau du Comité des Fêtes

Milena DUHAU, présidente
Margaux THOMAS, secrétaire
Tom MARTIN, trésorier

Bi urte bestarik gabe, Animazio Batzordeak berriz proposatu ditu herriko bestak plazer handi batekin. Animazio batzordeak eta herriko etxeak bestak alaitu dituzten elkarteak eskertzen dituzte.

2023ko besten prestatzeko, elkarteak eta ostalariak gomituak izan ziren elgarrekin lan egiteko eta proposamenen zerrendatzeko.

Anartean, gazteak gomituak izan ziren Besten Batzorde berri baten montatzeko. Ogoi bat gazte jin ziren eta beste hitzordu batzu mugatu dituzte jadanik besten programa lantzeko.

Après deux ans d'absence, c'est avec plaisir que le Comité d'animation a pu relancer les fêtes de Saint-Jean-Pied-de-Port les 13, 14 et 15 août.

Un grand merci aux associations qui se sont mobilisées pour proposer un programme varié au son des bandas venues animer ce week-end de 3 jours.

Conférence sur l'origine des fêtes patronales par Terres de Navarre, messe animée par la chorale paroissiale et à la sortie chants basques avec le Poteo kantuz de Gogotik, Mutxiko le samedi, le dimanche il y a eu un concours de lancer d'espadrilles organisé par la Peña Hori Horiak, finale du tournoi de pelote Jean-Marie Mailharro puis une soirée proposée par le gazetxe et l'ikastola de Saint-Jean-Pied-de-Port avec pièce de théâtre en basque, txaranga, talo, dantzaldi et soirée DJ. Et pour finir, le lundi, la tamborrada de Saint-Jean-le-vieux et Garazi Kantuz de la Peña Urkulu.

Afin de préparer les Fêtes Patronales de 2023, la municipalité a convié tous les acteurs des fêtes à une table ronde le mardi 11 octobre à 19h à la salle d'honneur de la mairie.

Associations culturelles et sportives, peñas, comité d'animation et cafetiers-restaurateurs, tous étaient réunis pour travailler ensemble et lister les propositions de chacun.

En parallèle, les jeunes Saint-Jeannaises et Saint-Jeannais ont été conviés à une réunion d'information et d'échange le samedi 5 novembre 2022 à 10h00 à la salle d'honneur de la mairie de Saint-Jean-Pied-de-Port avec les membres de Conseil Municipal des Jeunes et des élus référents pour relancer le comité des fêtes de Garazi. Attachés à leur village, leur culture et leur identité, une vingtaine de jeunes sont venus et ont déjà fixé plusieurs rdv afin d'organiser le comité et de commencer à parler du programme.



«Pour que la fête soit plus belle Besta ederragoa izan dadin»

Les fêtes étaient placées sous le signe du respect. Avec ce slogan « La différence entre la drague et le harcèlement, c'est le consentement », la municipalité a tenu à sensibiliser les cafetiers et les associations sur les agressions, sexuelles ou non, lors des grands rassemblements. Des affiches, autocollants et badges ont été distribués afin de montrer la volonté de tous de passer de belles fêtes.

Chasse aux œufs de Pâques

Les enfants des écoles ont eu la bonne surprise d'être conviés à une chasse aux œufs de Pâques organisée par le Comité d'animation, le samedi 16 avril autour de la Citadelle.

Les conditions? Avoir 10 ans ou moins. Chaque enfant devait trouver 4 œufs de couleurs différentes et les rapporter au stand d'accueil afin de repartir avec un sujet en chocolat.

Un moment familial qui sera renouvelé l'année prochaine. Préparez vos paniers pour 2023 !

Attention, les enfants devront être accompagnés d'un adulte.



Dispositif Papillon

Association
Les Papillons

Aidez-nous à déployer nos ailes



D'abord créée sous l'appellation Les Survivants en octobre 2018, l'association Les Papillons lutte sous cette forme depuis avril 2019 contre toutes les formes de violences faites aux enfants.

Elle propose d'équiper les écoles de **Boîtes aux lettres Papillons®** destinées aux enfants afin de libérer leur parole. Les enfants peuvent y déposer des lettres qui seront recueillies par une personne désignée en mairie puis transmises à une adresse mail professionnelle dédiée. Selon l'urgence et la gravité des faits dénoncés par l'enfant, le dossier peut être transféré au Procureur de la République. L'école de Mayorga est actuellement dotée de ce dispositif.



Effectif scolaire Ikasle kopurua

146

École publique
(SIVOS)

95

École Ste Marie

104

Ikastola

231

Collège la
Citadelle

116

Collège
Mayorga

399

Lycée de
Navarre

115

Lycée
Frantsesnia

St-Jean Autrement Donibane Erne

Elus de Donibane Erne, nous participons aux commissions et conseils municipaux, mais tout est déjà ficelé et décidé en amont. Sans cesse, nous essayons d'obtenir des informations sur les sujets abordés et, vainement, d'instaurer un débat. Cependant, nous ne sommes pas qu'une « opposition », nous sommes aussi une force de propositions. Quelques-unes de nos propositions et de nos remarques :

- Demande de ne pas augmenter les impôts locaux (inflation, pouvoir d'achat) = refusée.
 - Trop de projets, trop d'études (traversée de la ville, terrain synthétique..) la dette augmente.
 - Demande de ligne budgétaire sur le social pour le CCAS = refusée.
 - PLU = pas de concertation de tout le conseil, création de la ZAD = objectifs flous.
 - Déviation = St Jean en « Cavalier solitaire », besoin de fédérer autour de ce sujet.
 - Manque de moyens et de budget pour la culture, la culture basque en particulier et les fêtes.
 - Demande de créer un tiers-lieu socio-culturel à l'ancienne caserne = refusée.
 - "St-Jean respire" : emplacements voiture dédiés aux habitants de la vieille ville = refusés.
 - Demande de redynamiser le jumelage Lizarra /Garazi = invitations déclinées par la majorité.
 - Demande d'adhésion au fournisseur d'électricité verte et locale ENARGIA = Refusée.
 - Demande d'adhésion totale à l'EUSKO = pas de dynamisme, ni de promotion.
 - Demande de plus de sobriété : l'extinction de l'éclairage des bâtiments historiques = refusée.
- Entre dérèglement climatique, baisse drastique du pouvoir d'achat, crise énergétique, l'urgence est de remettre l'humain, la solidarité et l'écologie au centre de toutes les décisions futures pour Saint-Jean-Pied-de-Port, en consultant les habitants et toutes les associations.

DONIBANE SAINT-JEAN
Erne! Autrement

**Xabi Larre, Maitena Diribarne,
Mattin Etcheverry, Isabelle Henry.**

Nous sommes à votre écoute et disponibles :

donibane.erne2020@gmail.com

Facebook : DonibaneErne2020

Donibane Erne kontseilariak herriko etxeko komisio eta kontseiluetan parte hartzen dugu, baina dena lehenagotik borobildua eta erabakia da. Gelditu gabe entseatzeko gira landutako gai buruzko informazioa lortzen eta, alferrik, eztabaida pizten. Hala ere, ez gira « oposizio » hutsa, proposamenen indarra ere bagira. Horra egin ditugun proposamenak eta oharrak :

- Tokiko zergak ez handitzeko eskaera (inflazioa, erosteko ahalmena) = baztertua.
 - Proiektu gehiegi, azterketa gehiegi (hiriaren zeharbidetza, zelai sintetikoak...): zorra handitzen da.
 - Sozial arloko aurrekontu-lerroaren eskaera CCASendako = baztertua.
 - PLU = kontseilari guzietan ez landua, ZAD sortzea = helburu lainotsuak.
 - Desbideratzea = Donibane « zaldun bakartia », gai horren inguruan federatu behar delarik.
 - Kulturarako, bereziki euskal kulturarako eta jaietarako baliabide eta aurrekontu falta.
 - Lehengo kasernan "tiers-lieu" soziokulturala sortzeko proposamena = baztertua.
 - "Saint-Jean respire": hiri zaharreko biztanleentzako auto-aparkalekuak = baztertutak.
 - Lizarra-Garazi senidetzea bizkortzeko eskaera = gehiengoak Lizarrako bi gomitatik errefusatu ditu.
 - ENARGIA tokiko argindar berdearen bezero bilakatu = baztertua.
 - Euskal moneta sareko kideak aktibo baten eskaera = bizitasunik eta sustatzerik ez.
 - Energia urritasuna : monumentuen argien itzaltzea = baztertua.
- Aldaketa klimatikoa, erosteko ahalmenaren apaltze bortitza eta krisi energetikoaren artean, gizakiari, elkartzaren eta ekologiarik lehenagotik eman behar zaie etorkizunean Donibane Garazin hartuko diren erabaki guztietan, biztanleei eta elkarte guztiei hitza emanez.*

Hor gira, zuen entzuteko prest :
donibane.erne2020@gmail.com
Facebook : DonibaneErne2020

Création d'un espace intergénérationnel à la place de l'ancienne piscine

Après consultation auprès des citoyens et du Conseil Municipal des Jeunes sur le devenir de l'ancienne piscine, une étude de programmation a été réalisée par les Ateliers Lavigne afin de créer un espace récréo-ludique intergénérationnel et végétalisé. Ce lieu est voulu comme un espace de croisement : promenade pour les personnes âgées, lieu d'agrément pour les familles, espace de glisse pour les adolescents, boudodrome pour tout le monde. Le début des travaux est prévu en juin.



Requalification de l'espace public



Le Conseil municipal a confié à une équipe composée d'architecte, de paysagiste et d'urbaniste une mission de maîtrise d'œuvre pour la requalification de l'espace public, voirie, espaces verts et mobilier urbain. Les sites concernés sont la place Charles de Gaulle, le pont entre la place Floquet et la place Charles de Gaulle et l'entrée de ville au niveau de la Porte de Cize.

1. Le traitement de la Place Charles de Gaulle est évident, tant elle occupe un espace primordial dans la ville. Elle est perçue comme la place de SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT, de par sa position centrale, entre vieille ville et ville basse et son statut. En effet, elle regroupe à la fois des fonctions administratives, mais aussi commerciales et hôtelières importantes. Traversée par la R.D. 933, elle est sectionnée en son milieu par le trafic incessant des véhicules, et subit une pression très forte du stationnement. C'est un lieu sensible qui mérite plus de lisibilité. Les objectifs de cet

aménagement visent :

- Le confort des piétons et vélos (cheminements, accessibilité des équipements et des commerces, sécurité des lieux...),
 - L'intégration plus urbaine de la route départementale pour pacifier le trafic,
 - La mise en valeur du patrimoine (aménagements paysagers, signalétique, mobiliers urbains...).
2. Pour donner une place plus généreuse aux piétons et vélos et ainsi assurer leur sécurité, le souhait est d'élargir l'emprise du trottoir côté vue de l'église et rétrécir la voirie sur le pont de la Nive tout en maintenant un double sens de circulation.
3. Route de Bayonne, un dispositif d'affichage/guidage dynamique des places de stationnement devrait être installé. L'objectif est de réduire le nombre de véhicules entrant dans la ville intra-muros et ainsi désengorger les places de parking du centre-ville.

Au fur et à mesure de l'avancement de ce projet, les travaux proposés feront l'objet d'une concertation auprès des Saint-Jeannais et des acteurs locaux.



CENTRE SOCIO-CULTUREL SUR LE SITE DE L'ANCIENNE CASERNE DES POMPIERS

Le tissu associatif sur la commune est très actif et représente un véritable atout. On dénombre une cinquantaine d'associations et plus de 1 900 adhérents d'associations ou clubs sportifs. Aussi, pour répondre aux besoins des associations locales, le Conseil Municipal envisage de réhabiliter le rez-de-chaussée de l'ancien centre de secours et d'incendie en centre socio-culturel. Une étude de programmation fonctionnelle et architecturale est en cours pour esquisser le projet adapté pour des rencontres, des manifestations ou des réunions...



Plan Local d'Urbanisme (PLU) de St-Jean-Pied-de-Port

Les études pour finaliser le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** ont repris en partenariat avec la **CAPB**.

Le PLU est un document complet dont le but est de planifier de manière pertinente l'aménagement de la Commune sur les 10 prochaines années.

Il traduit les orientations en matière de logements, de déplacements, d'économie, d'espaces naturels et agricoles.

Il fixe les règles précises et encadre l'obtention des permis de construire et des permis d'aménager sur l'ensemble des terrains de notre territoire.

La participation citoyenne est au cœur de l'élaboration du PLU. La concertation permet d'informer la population et donne la possibilité aux habitants d'exprimer leur avis tout au long de l'étude, jusqu'à l'arrêt du projet. À cet effet, les documents de travail sont consultables et un registre est à la disposition de tous en mairie.



Biltzar de la photo

Pour la dernière année, les associations Argian et Aftelae ont proposé le 30^{ème} biltzar de la photo et ont investi tout le village avec, entre autre, une rétrospective en hommage à Louis et Pierre Erguy et le concours photo dont vous trouverez ci-dessous quelques photos.

Après toutes ces années, l'association a décidé de passer la main et nous les remercions pour leur travail. L'association Argian est maintenant dissoute, mais l'envie au sein de la municipalité de soutenir la photographie reste intacte. Un nouveau collectif est en train de se mobiliser afin de reprendre le festival photo à partir de 2024.

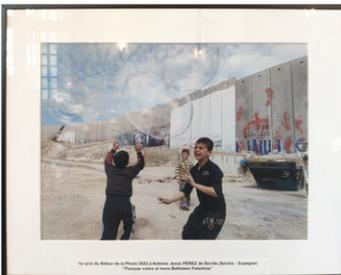
Si vous aussi, vous avez envie que la photo reste au cœur du village et que vous souhaitez vous mobiliser pour la culture à Saint-Jean-Pied-de-Port vous pouvez écrire à culture@saintjeanpieddeport.fr.

Les lauréats sont :

3^{ème} prix du biltzar : Kike Balenzategui de Barañain (Navarre) « Amaia y Bidai »

2^{ème} pris du biltzar : Angel Atanasio Rincon de Alcazar de San Juan (Espagne) « La vida es un Carnaval »

1^{er} prix du biltzar : Antonio Jesus Pérez de Séville (Espagne) « Pompassobre el muro Bethelam Palestina »



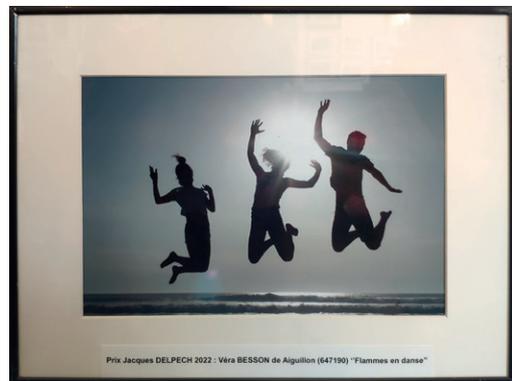
3^{ème} prix du public : Andoni Harrizina de Uhart-Cize « Je m'en balance ! »

2^{ème} prix du public : Jose Miguel Romero Barco de Ordizia (Gipuzkoa)

1^{er} prix du public : Léon Tracerre de Paris « La danse »



Prix Jacques Delpech : Véra Besso, de Aiguillon « Flammes de danse »



Nouveaux arrivants Heldu berriak

La Municipalité a organisé une cérémonie pour les nouveaux arrivants le vendredi 24 juin à 19h à la salle d'honneur de la mairie de Saint-Jean-Pied-de-Port. Un moment de convivialité qui a permis à Monsieur le Maire de présenter le Conseil Municipal et les équipes techniques aux personnes nouvellement installées dans le village. Il a également présenté les différents services de la ville et les associations Saint Jeannaises. Ce rendez-vous sera reconduit l'année prochaine.

Donibane Garaziko Herriko Etxeak gaualdi bat antolatu du heldu berrientzat Ekainaren 24an herriko etxeko gela nagusian. Au zapez Jaunak Kontseilua, zerbitzu teknikoak eta Donibane Garaziko elkarteak aurkeztu dazkote. Hitzordu hau urtero iraganen da.



LES RENDEZ-VOUS
INCOURNABLES



Journée Internationale de la diaspora basque Euskal Diaporaren Nazioarteko Eguna

Le 8 Septembre s'est tenue la journée internationale de la diaspora basque. Créée il y a 5 ans, cette journée se fête dans le monde entier. La date du 8 septembre a été choisie car elle marque la fin du tour du monde d'Elkano, explorateur et marin basque espagnol qui réalise la première circumnavigation du globe de 1519 à 1522, lors de l'expédition commandée à l'origine par Fernand de Magellan

Laurent Inchauspé, Jean-René Etchegaray, et Iñigo Urkullu ont présidé la cérémonie organisée pour l'occasion le jeudi 8 septembre à Saint-Jean-Pied-de-Port, en présence de Joseba Erremundeguy Conseiller délégué aux relations transfrontalières. L'événement a réuni des autorités des deux côtés de la Bidassoa, des représentants de la culture, du monde universitaire, de la politique et des organisations sociales, ainsi que des familles en relation directe avec la diaspora basque.

Entre autres initiatives, une exposition a été présentée devant la mairie, dont l'objectif est de connaître et de reconnaître l'importance que l'émigration basque a eue et a encore. A travers 9 panneaux, l'exposition propose un parcours sur les différentes étapes de l'émigration basque avec plus de 100 photographies et documents qui retracent l'histoire commune du peuple basque du début du XIXe siècle à nos jours. Cette exposition prendra place à la prison dite des évêques à partir du moins d'avril 2023.



2022ko Irailaren 8an, arratseko 6etan Donibane Garaziko merkatu estalian, Diaporaren 5 garren nazioarteko eguna ospatua izan da, Diaspora taldekide, Iñigo Urkullu Renteria, Euskal gobernamentuko Lehendakaria, Jean-René Etchegaray, Euskal Hirigune Elkargoko lehendakaria, Laurent Inchauspé, Donibane Garaziko Auzapezarekin.

Eukaldunen istorio zoragarriari buruzko dokumentalak eta 100 fotografiko erakusketa bat, 19. mendetik orain arte, herriko etxearen aintzinean ikusarazi zituzten. Heldu den urtean erakusketa Apezpikuen presontegian izanen da.

Les échos d'Estella



Samedi 26 Novembre la municipalité de Saint-Jean-Pied-de-Port recevait les élus de la ville jumelle **Estella-Lizarra**, jumelage établi depuis 1964.

Au programme, visite de la fromagerie écologique Agour et repas convivial.

C'était l'occasion de parler des liens déjà existants comme l'échange entre le collège de la Citadelle et l'IES Tierra Estella et de la volonté de renforcer ce jumelage en y associant les associations et habitants des deux villes.

Dès cette année, une exposition à deux artistes, devrait voir le jour. Elle sera présentée en septembre à St-Jean-Pied-de-Port et en novembre à Estella. Bientôt plus d'informations.

Citadelle en Scènes

Citadelle en Scènes - Un Festival de théâtre dans un lieu unique !!

Placée sur les hauteurs de Saint-Jean-Pied-de-Port, la Citadelle, classée monument historique depuis 1963, a accueilli dans sa cour en août dernier la **7^{ème} édition** de ce festival avec encore une très belle programmation. Le Comité d'animation a mis en place une nouveauté cette année : autour du festival, des spectacles gratuits afin de rendre la culture accessible à tous.

La **8^{ème} édition** aura lieu les **23, 24 et 25 août 2023**. Nous vous tiendrons informés dès la nouvelle programmation finalisée !



LES RENDEZ-VOUS
INCONTURNABLES

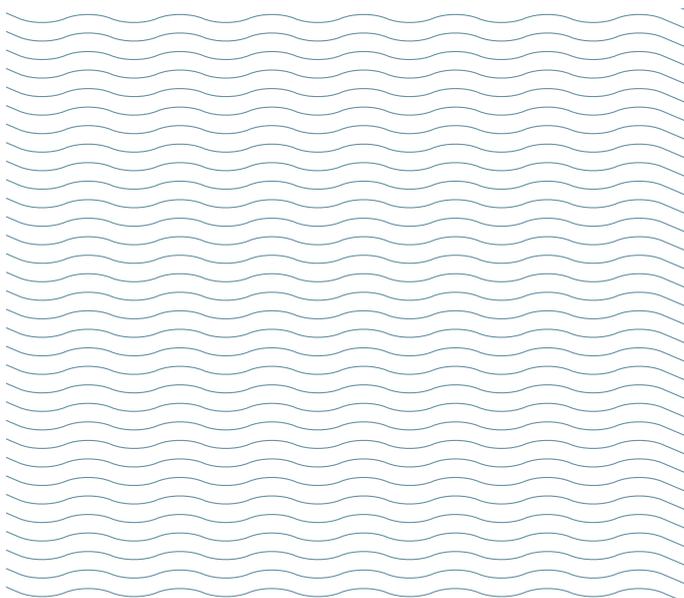
Les journées européennes du patrimoine 2022 Europako ondarearen egunak

Samedi 17 et dimanche 18 septembre, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, toutes les activités et visites étaient gratuites (petit train, partie de pelote, prison dite des évêques).

Le thème de cette année était le patrimoine durable. L'occasion de découvrir ou redécouvrir le moulin de M. Galant qui fournit une centaine d'habitations de Saint-Jean-Pied-de-Port en électricité.



La municipalité tient à remercier les associations Argian et Terres de Navarre ainsi que l'Office du tourisme pour leur aimable participation. Le programme de cette année était riche avec plein de nouveautés comme le jeu de piste pour les enfants afin de les intéresser au patrimoine de manière ludique. Nous retiendrons également la conférence proposée par Argian sur Louis Erguy qui aura fait salle comble !



PRINTEMPS DES POÈTES

Soyez acteurs de l'exposition du mois d'avril !

A l'occasion du printemps des poètes qui a lieu tous les ans fin mars, la municipalité avait lancé un appel afin de recevoir des poèmes, compositions ou poèmes anciens, signés du nom de l'écrivain. Une vingtaine de poèmes ont donc été exposés tout le mois d'avril dans le hall de la mairie. Un grand merci aux participants et aux écoles qui ont joué le jeu.

En 2023, l'évènement aura lieu **du 11 au 27 mars 2023**. L'occasion pour vous d'écrire, de lire et de nous faire partager !

Les poèmes sélectionnés seront exposés au mois d'avril 2023.

Vous pouvez écrire à :
culture@saintjeanpieddeport.fr
et voyez votre poème exposé !

Le thème de 2023 :
FRONTIÈRES. Langue libre
(avec traduction si ce n'est pas en français).
Date limite d'envoi : 28 mars 2023

Orchestre Symphonique du Pays Basque



L'OSPB - IO est porté par la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Il est subventionné par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques.

L'Orchestre Symphonique du Pays Basque (OSPB) souhaite rayonner sur toute l'Iparralde et propose de plus en plus de concerts dans l'intérieur du Pays Basque. Ils étaient venus l'année dernière avec le concert Milonga, porté par Philippe De Ezcura au bandonéon.

Ils reviendront au cinéma Le Vauban le **24 février 2023** en formation orchestre de chambre avec 14 musiciens et un récitant. Un programme musical autour des Fables de La Fontaine, composé par Thierry Huillet.

Après le succès remporté par le "Petit Prince, Musique pour Orchestre" d'après l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry, Thierry Huillet propose son nouveau spectacle consacré à deux grands artistes français : Jean de La Fontaine et Gustave Doré, "Les Fables de La Fontaine, Musique pour Orchestre" pour orchestre et récitant.

Dans cette orchestration de l'œuvre "Sept fables de La Fontaine pour violon et piano", la musique et la voix se superposent, se juxtaposent et s'entremêlent dans une jubilation des mots et des sons, illustrés par des projections de gravures, dessins et toiles de Gustave Doré, support aux sous-titres dans la langue du pays où se déroule le spectacle.

Le tout sublimé par la voix malicieuse de **Julie Depardieu** qui sera aux côtés de l'orchestre pour ce moment musical et familial d'exception.



Billetterie ouverte sur :

<https://www.ospb.eus/saison-culturelle/les-fables-de-la-fontaine-musique-pour-orchestre/>



DES AIDES POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

L'action publique sur le parc privé existant constitue un axe structurant de la politique locale de l'habitat de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) mis en œuvre sur les 158 communes depuis 2018 connaît un vif succès auprès des habitants du Pays Basque. Il a permis la réhabilitation de 1 242 logements occupés par leur propriétaire et la remise sur le marché de plus de 67 logements vacants qui viennent ainsi étoffer l'offre de logements conventionnés du territoire.

Forte de cette expérience et désireuse de poursuivre l'accompagnement des propriétaires de logements privés en proposant des aides financières, mais aussi un soutien technique et administratif, la CAPB reconduit le dispositif pour une durée de deux ans.



1. Vous désirez engager des travaux dans votre domicile ? (rénovation énergétique, adaptation d'une salle de bain, réhabilitation complète du logement) Vous pouvez bénéficier d'une aide financière, sous certaines conditions (ressources des personnes qui occupent le logement, types de travaux).
2. Vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez ou que vous souhaitez remettre sur le marché locatif (logement vacant) ? Vous pouvez également solliciter des aides financières.

Pour tout renseignement, contactez :

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT PAYS BASQUE

Des conseils gratuits et sans engagement.

SOLiHA est chargé par la Communauté d'Agglomération Pays Basque d'informer et d'aider les propriétaires à constituer les dossiers de demande de subventions. Votre projet fera l'objet d'une étude technique, réglementaire et financière (quelles aides ? comment en bénéficier ? financement du reste à charge, etc...).

Forte de cette expérience et désireuse de poursuivre l'accompagnement des propriétaires de logements privés en proposant des aides financières, mais aussi un soutien technique et administratif, la CAPB reconduit le dispositif pour une durée de deux ans.

Plus de 1300 propriétaires ont déjà bénéficié des aides du PIG. Alors pourquoi pas vous ?

Pour toutes questions relatives aux aides à l'amélioration de l'habitat,
contactez le **SOLiHA Pays Basque** au :

05 59 46 31 50 (appel gratuit)

ou écrivez à : habitat.paysbasque@solihha.fr



PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG)
PAYS BASQUE



Tri des déchets : ce qui a changé au 1er janvier 2023



Au 1er janvier 2023, le Pays Basque franchit une nouvelle étape dans la collecte sélective sur l'ensemble du territoire : la consigne de tri s'élargit à tous les emballages et papiers pour réduire l'impact environnemental des déchets en les triant au maximum. Objectif passer de 93 à 100 kg par hab en collecte sélective.

Le tri des emballages et papiers se simplifie en 2023. Depuis le 1er janvier, tous les emballages ménagers et papiers se trient ensemble et sont à déposer en vrac dans les bacs ou colonnes en veillant à bien les vider et ne pas les imbriquer.

De nouveaux emballages et petits déchets métalliques, autrefois jetés avec les ordures ménagères, peuvent être triés : sacs et sachets en plastique, barquettes alimentaires, films alimentaires en plastique, pots de yaourt, de crème fraîche, les tubes mayonnaise et dentifrice, les capsules de café, les couvercles des pots et bocaux métalliques, les tablettes vides de médicaments...

BERRIA NOUVEAU

SUD PAYS BASQUE - HEGO LAPURDI

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !
ESTALKI ETA PAPER GUZIAK BEREIZTEN DIRAI!

À PARTIR DE 2023 | 2023TIK GOITI

EMBALLAGES ET PAPIERS
ESTALKIAK ETA PAPERAK

Cartonnettes & briques alimentaires
Kartoi txoak eta janari brikak

Bouteilles & flacons en plastique
Plastikozko botilak eta flaskoak

Tous les autres emballages en plastique
Gainerateko plastikozko estalkiak

Tous les papiers
Paper guziak

Embballages métalliques
Metalezko estalkiak

Tous les petits emballages en métal
Metalezko estalki ttipi guziak

INUTILE DE LAYER, BIEN VIDER, NE PAS IMBRIQUER
EZ DU BALIO GARBITZEA, ONGI HUSTU, EZ SARTU BATA-BESTEAN

DÉPOSEZ LES EMBALLAGES EN VRAC, PAS EN SAC
ESTALKIAK NAHAS MAHAS BOTA ITZAZU, EZ ZAKUETAN

EMBALLAGES EN VERRE
BERINAZKO ESTALKIAK

Bouteilles, pots & bocaux en verre
Botilak, ontziak eta berinontziak

Ne pas déposer d'ampoule et de vaisselle
Ez pausatu anpollarik eta baxerarik

LE TRI ENCORE + FACILE ! BEREIZKETA ORAINDIK ERRAZAGOAI!

Les emballages en verre (bouteilles, pots, flacons, bocaux) restent le seul matériau trié, à part, dans les colonnes habituelles. Seuls leurs bouchons et capuchons en plastique ou en métal sont à trier dans la poubelle jaune !

Enfin, grâce au compostage, les biodéchets peuvent, eux aussi, être détournés de la poubelle ordures ménagères pour l'alléger d'autant !

Afin d'atteindre ces objectifs ambitieux, la Communauté Pays Basque mène, avec les communes du territoire, un chantier colossal d'environ 14M€ d'investissement sur 2022 et 2023.

Et ces investissements de collecte conduits par l'agglomération sont complétés par ceux du Syndicat Bil Ta Garbi qui va reconstruire le process de tri des papiers-emballages de Canopia à Bayonne, avec un investissement supplémentaire d'environ 15,5 M€, afin de pouvoir trier et valoriser ces nouveaux emballages.

Urbanisme

Le territoire de Saint-Jean-Pied-de-Port se trouve en périmètre protégé au titre des Monuments Historiques. C'est pourquoi, les travaux extérieurs, même s'ils ne modifient pas l'aspect de votre habitation, sont tous soumis à autorisation préalable (à l'image d'un ravalement de façade, travaux de toiture, abri de jardin ou nouvelle construction...).

Permis de construire, déclaration préalable ou autorisation de travaux, vous trouverez tous les formulaires à remplir et les informations utiles en matière d'urbanisme à la mairie.

Encombrants

Si vous souhaitez vous débarrasser de vos biens d'équipement usagés (ex : mobilier, literie, électroménagers...), la Commune propose un service d'enlèvement gratuit des encombrants devant votre domicile. Cette tournée est réalisée les 1ers mercredis tous les 2 mois sur inscription en mairie. A noter sur vos calendriers : prochains rendez-vous : **5 avril, 7 juin, 2 août, 4 octobre, 6 décembre**

Le règlement de ce service est disponible sur le site internet de la Commune :

(rubrique Environnement/gestion des déchets)
ou **sur demande à l'accueil de la Mairie.**

Service Cartes Nationales d'Identité et Passeports

Un voyage de prévu ? Un examen à passer ?

Pensez à vérifier vos pièces d'identité !

La Mairie de SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT est équipée du dispositif de recueil des demandes de Cartes Nationales d'Identité (CNI) / Passeport.

Le dépôt des demandes se fait sur RDV sur le site :

<https://rendezvousonline.fr>

Pour les dépôts, le service est ouvert mardi après-midi, mercredi matin et après-midi, vendredi matin. Les remises se font sans rendez-vous, les lundis après midi, mardi matin, jeudi matin et après midi et le vendredi après midi.

- Horaires d'ouverture le matin : **de 8h30 à 11h45**
- Horaires d'ouverture l'après-midi : **de 14h à 16h45**

Pour toutes informations et toutes urgences, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au

05.59.37.00.92

Vous trouverez toutes les modalités et la liste des pièces à fournir sur notre site internet :

www.st-jean-pied-de-port.fr



© Crédit photo Pierre CARTON



INFORMATIONS PRATIQUES



PERMANENCES DE LA CITE ADMINISTRATIVE ET DE LA MAIRIE

ORGANISMES	JOURS	HORAIRES		BUREAU	Téléphone
		MATIN	APRES-MIDI		
C.A.R.S.A.T. Aquitaine	2ème jeudi sur RDV	9h00-12h00	13h00-16h00	salle rdc mairie	3960
C.A.R.S.A.T Aquitaine (service social)	1er jeudi sur RDV	9h30-12h00	13h30 - 16h30	salle rdc mairie	3646
MISSION AVENIR JEUNES	Mardi / Jeudi sur RDV	09h00-12h30	sur RDV	Ss Sol Cité (Bureau)	05.59.49.18.61 06.08.48.25.09
MGEN	1er ou 2ème Mardi sur RDV	10h00-12h00	13h00-16h00	salle rdc mairie	RDVmgen64@mgen.fr
JOB EXPRESS	1er, 3ème et 4ème jeudi	09h00-12h00		salle rdc mairie	05.59.65.28.74
CONCILIATEUR DE JUSTICE	1er Vendredi	10h00-12h00		salle rdc mairie	
AVOCAT	3ème Vendredi sur RDV		14h00-16h00	salle rdc mairie	05.59.37.00.92
POLE EMPLOI	mardi sur RDV			salle rdc mairie	3949
KOMedia	jeudi		14h30 - 17h00	sous sol cité	06.44.78.04.71
Les Bascos	1er jeudi		14h00 - 17h00	sous sol cité	
TRIBUNAL SPIP	3ème mercredi	09h00-12h00		cité adm.	05.59.15.11.12
DEPHIE CAP EMPLOI	4ème jeudi	09h00-12h00	14h00-17h00	salle rdc mairie	05.58.56.18.58
BAYONNE MEDIATION	1er Lundi	09h00-12h00		sous sol cité	06.79.59.83.38
GENEALOGIE HISTOIRE DES FAMILLES	1er mardi sur RDV		14h00 - 17h30	salle rdc mairie	contact@ghfpbam.org
M.S.A (assistante sociale)	mercredi sur RDV	09h00-12h00	14h00-17h00	salle rdc mairie	05.59.80.98.99
M.S.A (Conseillère en protection sociale : I. LACLAU)	mercredi sur RDV	09h00-12h00	14h00 - 17h00	salle rdc mairie	05.58.03.16.16
"Ma Commune Ma Santé" Association ACTIONM	dernier vendredi sur RDV		14h00-17h00	salle rdc mairie	05.64.10.00.48

PERMANENCES AUTRES SITES

SOLIHA Pays Basque	le mercredi sur RDV	09h30-12h00		Pôle territorial Garazi Baigorri - Lutxiborda - SJLV	05.59.46.31.50
C.A.F.	tous les lundis sur RDV en visio.	le matin			05.59.37.90.10 ou www.cafbayonne.fr
Assistante sociale régime général (Maitena CROUSPEYRE/Xabina BARBIER/Inés SALABERRY)	lundi matin et mardi sur RDV			Conseil Départemental des PA - SJLV	05.59.37.90.10

NUMÉROS UTILES

C.A.P.B. (Communauté d'Agglomération Pays Basque)

Pôle territorial Garazi Baigorri
Lutxiborda
64220 SAINT-JEAN-LE-VIEUX

Tel : **05.59.37.32.03**

Email : accueil.garazibaigorri@communaute-paysbasque.fr

SERVICE EAU / ASSAINISSEMENT

Communauté d'Agglomération Pays Basque
Direction Eau, Littoral et Milieux Naturels
Secteur Garazi Baigorri Iholdi Oztibarre
ZA Learra-R.D. 918-Route de Bayonne
64220 ASCARAT

Tél : **05.59.57.11.83**

Email : regie-eau-secteur7@communaute-paysbasque.fr

SIVOS DE GARAZI

17 Avenue Renaud
64220 SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT

Tél : **06.77.16.43.44**

Email : sivos.garazi@gmail.com

C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Cité Administrative
11, place Charles De Gaulle,
64220 SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT

Tél : **05.59.37.01.35**

SECOURS CATHOLIQUE

3, Place du Trinquet
64220 SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT

Tél : **05.59.37.92.62**

LES RESTOS DU CŒUR

Chemin du Laurhibar
64220 SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT

Tél : **06.02.36.25.52**



Temps fort au Pays Basque